

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT

MODÈLE : LES SOCIÉTÉS FACE AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET TECHNOLOGIQUES

Ce modèle "à tout faire" contient le fil conducteur d'une excellente dissertation, mais ses arguments et ses exemples sont exactement ceux que tu devras repérer et analyser pour une étude de documents (analyse de textes d'historiens, de discours politiques ou de témoignages).

Ce genre de sujet demande de comprendre qu'un **risque** n'est pas seulement un événement naturel ou industriel (un aléa), mais qu'il résulte de la rencontre entre cet aléa et la **vulnérabilité** d'une société (sa fragilité économique, politique ou sociale).

Introduction

- **Accroche** : En 2011, la triple catastrophe de Fukushima au Japon (séisme, tsunami, accident nucléaire) a rappelé de façon dramatique que même les sociétés les plus développées sur le plan technologique restent profondément vulnérables face à l'imbrication des risques naturels et industriels.
- **Définitions des termes** :
 - *Les sociétés* : Groupes humains organisés sur un territoire, caractérisés par des niveaux de développement et des choix politiques différents.
 - *Risques environnementaux* : Menaces liées à des phénomènes naturels (séismes, cyclones) exacerbées ou modifiées par le changement climatique (mégafeux, inondations).
 - *Risques technologiques* : Dangers nés de l'activité humaine et industrielle (nucléaire, chimie, ruptures de barrages).
- **Problématique** : **Comment les sociétés, selon leur niveau de développement et leur modèle de gouvernance, basculent-elles d'une logique de subir les catastrophes environnementales et technologiques à des stratégies de résilience et de prévention ?**
- **Annonce du plan** : Nous verrons d'abord que l'exposition des sociétés aux risques s'accroît sous l'effet de l'action humaine (I), puis que la vulnérabilité face aux catastrophes révèle de profondes inégalités socio-économiques (II), et enfin que la gestion des risques impose de nouvelles formes de gouvernance et de culture de la résilience (III).

Développement

I. L'augmentation des risques : quand l'action humaine rencontre la nature

Si c'est une étude de doc : vous aurez des cartes de zones industrielles situées en zones inondables, des schémas d'effets dominos (catastrophes naturelles qui déclenchent un accident industriel) ou des données sur l'urbanisation des littoraux.

- **Argument 1 : L'anthropisation et la mondialisation des risques.** Les risques augmentent car les sociétés s'installent massivement dans des zones dangereuses : c'est le

cas de la **littoralisation** et de l'urbanisation effrénée des espaces exposés (ex : la Floride face aux cyclones, les mégapoles asiatiques sur des lignes de failles sismiques).

- **Argument 2 : Le concept de "risque technologique" et les accidents industriels.** La modernisation crée ses propres dangers. Ulrich Beck parle de la « *société du risque* » pour décrire un monde où la technologie génère des menaces invisibles et globales. Les catastrophes de **Bhopal en Inde (1984)** ou de **Tchernobyl en URSS (1986)** montrent que la défaillance humaine ou technique peut sanctuariser la mort sur des territoires entiers.

II. Une vulnérabilité inégalitaire : la fracture du développement

Si c'est une étude de doc vous aurez à comparer des bilans humains et matériels entre deux séismes de même intensité (ex: Haïti contre le Japon), ou cherchez des textes sur le coût des assurances après une catastrophe.

- **Argument 1 : Le développement comme premier facteur de résilience.** Face à un même aléa naturel, les sociétés ne sont pas égales. Un pays riche dispose d'infrastructures adaptées (normes parasismiques au Japon) et de systèmes d'alerte efficaces. Un pays en développement (comme Haïti) subit une vulnérabilité maximale due à la pauvreté, à la fragilité des habitations et à l'incapacité de l'État à gérer l'urgence, transformant l'aléa en crise humanitaire totale.
- **Argument 2 : Les injustices environnementales et sociales.** Même au sein des pays riches, le risque est socialement sélectif. Lors de l'ouragan **Katrina à La Nouvelle-Orléans (2005)**, ce sont les populations afro-américaines et pauvres qui ont été les premières victimes, car elles habitaient les zones les plus basses et inondables et ne disposaient pas de moyens de transport pour évacuer à temps.

III. Anticiper et gouverner : de la gestion de crise à la culture du risque

Si c'est une étude de doc vous aurez des plans de prévention (ex: les PPR en France), des campagnes d'information pour la population, des exercices de simulation ou des textes de lois sur l'indemnisation.

- **Argument 1 : Les politiques publiques de prévention (Gouvernance).** Les États mettent en place des outils réglementaires pour interdire les constructions dans les zones dangereuses et cartographier les risques (comme les sites **Seveso** en Europe pour les industries chimiques). La prévention repose sur le triptyque : *prévoir* (science), *protéger* (digues, abris) et *éduquer*.
- **Argument 2 : L'émergence de la résilience et de l'adaptation.** Face au changement climatique qui multiplie les événements extrêmes (canicules, mégafeux), les sociétés doivent développer une **culture du risque** (savoir comment réagir, stocker des ressources). L'objectif actuel n'est plus seulement d'éviter la catastrophe (parfois impossible), mais d'accroître la **résilience**, c'est-à-dire la capacité d'une société à fonctionner à nouveau rapidement après avoir encaissé un choc.

Conclusion

- **Bilan** : Le risque n'est pas une fatalité naturelle. Si l'aléa échappe souvent au contrôle de l'homme, la catastrophe est le produit des choix d'aménagement, du niveau de richesse et de l'efficacité politique d'une société. La vulnérabilité est donc un indicateur géopolitique et social majeur.
- **Ouverture** : À l'avenir, l'émergence des "risques globaux" (comme les crises systémiques mondiales ou le changement climatique global) interroge la capacité des États à collaborer à l'échelle planétaire, car aucun mur ni aucune frontière ne peut contenir un nuage radioactif, une pandémie ou le dérèglement de l'atmosphère.

Comment adapter ce modèle pour :

1. Une DISSERTATION

En dissertation, le sujet mettra souvent l'accent sur les contrastes géographiques ou l'évolution des politiques publiques (ex. : « *Face aux risques : inégalités et résilience des sociétés* » ou « *Gouverner les risques environnementaux et technologiques depuis le XXe siècle* »).

- **Évitez le piège du catalogue de catastrophes** : Ne vous contentez pas de faire une liste des séismes et des explosions d'usines. Chaque exemple doit servir à illustrer un concept sociétal. Tchernobyl doit servir à illustrer la notion de *secret d'État et de gestion de crise défailante* ; le Japon doit illustrer la notion de *culture du risque intégrée par la population*.
- **Articulez l'équation du risque** : Écrivez noir sur blanc dans votre copie la formule géographique de base : **Risque=Aléa×Vulnérabilité**. Expliquez chaque terme.
- **Mettez en valeur les échelles** : Montrez que la gestion se fait à l'échelle **locale** (les citoyens, les maires), **nationale** (les lois de l'État, les secours) et **internationale** (le rôle de l'ONU, le GIEC pour anticiper les risques climatiques).

2. Une ÉTUDE DE DOCUMENTS

Cet exercice s'appuie très souvent sur des documents concrets : cartes de vulnérabilité côtière, témoignages après une catastrophe ou extraits de rapports de gestion de crise d'un gouvernement.

- **Débusquez la dimension critique des témoignages** : Si l'un des documents est un extrait de journal ou un témoignage de rescapé écrit juste après un drame, appliquez l'**Axe II**. Montrez la dimension émotionnelle et mémorielle du texte, mais utilisez vos connaissances pour analyser ce que la colère des victimes révèle : souvent, elle pointe du doigt des défaillances de l'État, des constructions illégales ou le manque de préparation des autorités.
- **Faites parler les documents cartographiques ou techniques** : Si vous analysez un plan de prévention ou une carte des risques, utilisez l'**Axe III**. Expliquez que la carte elle-même est un outil de pouvoir politique : décider de classer une zone en "rouge"

(inconstructible) protège la population mais fait chuter la valeur des terrains, ce qui engendre des conflits d'acteurs entre maires, promoteurs immobiliers et habitants.

- **Interrogez la perception du risque :** Si un document montre un déni du risque par une population ou un gouvernement (par exemple, continuer à construire des gratte-ciels en zone sismique ou rejeter des normes antipollution), utilisez l'**Axe I** pour montrer la tension constante entre la recherche du profit économique immédiat et la sécurité à long terme des sociétés.